



Commission scolaire Riverside

Procédure applicable aux visites des membres du Parlement, de l'Assemblée nationale et des élus municipaux

(adoptée au DCM le 10 novembre 2025)

Nous accordons une grande importance aux occasions d'accueillir nos partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux. Par conséquent, une procédure uniforme sera bénéfique pour toutes nos écoles et nos centres, afin d'assurer la cohérence, le respect des protocoles et la réalisation d'activités citoyennes significatives en collaboration avec nos leaders communautaires. L'organisation de visites en classe et d'échanges dynamiques constitue un excellent moyen d'enrichir l'expérience éducative des élèves, de les inspirer et de promouvoir l'engagement citoyen, qui demeure une de nos priorités.

La procédure suivante doit être respectée lors des visites de personnalités politiques afin d'assurer la cohérence au sein de la commission scolaire :

1. Toute personnalité politique ou attaché politique souhaitant visiter l'un de nos établissements doit d'abord communiquer avec le bureau de la direction générale (BDG).
2. Le BGD coordonnera ensuite une date et une heure appropriées pour la visite, en collaboration avec le responsable politique, un représentant du conseil des commissaires, ainsi que l'administrateur de l'établissement, l'équipe des communications de la commission scolaire, et autres partenaires concernés, afin de garantir une visite enrichissante et pertinente pour tous. Il est important de ne pas organiser ces visites en fin d'année scolaire, période généralement très occupée pour tous.

Pour contacter le BDG afin d'organiser une visite d'école ou de centre, veuillez communiquer avec Carol Naufal au 450 672-4010, poste 7261, ou par courriel à CNaufal@rsb.qc.ca.